

Bromol
Appât en pellets prêts à l'emploi
pour maîtriser les souris et les rats
Appât prêt à poser
Contenu 2500 g

Domaine d'application : Les pellets prêts à l'emploi **Bromol** sont des granulés de couleur rouge présentés sous forme de pellets et servant à maîtriser les rongeurs nuisibles dans tous les domaines. Il est efficace, de même, contre les races de rongeurs résistants. Les pellets prêts à l'emploi **Bromol** sont autorisés pour lutter contre les surmulots (*Rattus norvegicus*, jeunes et adultes) dans et autour des bâtiments, à l'extérieur (terriers de rats) et dans les déchetteries par pose couverte (par exemple dans une station d'appât), ainsi que dans les égouts ; contre les rats noirs (*Rattus rattus*, jeunes et adultes) dans et autour des bâtiments ; contre les souris grises (*Mus musculus*, jeunes et adultes) dans et autour des bâtiments. L'application est celle d'un poison d'ingestion (absorption en tant que nourriture) avec effet à long terme. L'objectif d'application est la protection des provisions, réserves, santé et/ou matériels dans une perspective d'hygiène. L'application est réservée aux utilisateurs professionnels et/ou conscients des risques encourus (voir la notice explicative).

Le principe actif fiable, brodifacoum, fait partie de la dernière génération des inhibiteurs de coagulation sanguine et détruit les cibles sans en alarmer d'autres. Les rongeurs continuent à absorber les pellets prêts à l'emploi **Bromol** jusqu'à élimination de la totalité du groupe. Absorbé assez de l'appât, les rongeurs meurent dans les 4 à 10 jours.

Instructions de dosage et d'emploi : Les pellets prêts à l'emploi **Bromol** seront pris dans le conditionnement original à l'aide d'une louche ou semblable, au point d'appât même pour les y poser (éviter de verser quantité de produit). La quantité d'usage en général est de 25 à 200 g par point d'appât. De préférence, contrôler tous les jours et en remettre jusqu'à ce qu'on n'observe plus d'absorption. Les conseils suivants sont de rigueur :

Cibles surmulot, rat noir : 200 g par point d'appât tous les 5 à 10 m en fonction de la gravité de l'infestation ; Cible souris grise : 50 g par point d'appât tous les 2 à 4 m en fonction de la gravité de l'infestation.

Mentions de danger: H360D Peut nuire au fœtus. H373 Risque présumé d'effets graves pour le sang à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Mentions de prudence: P102 À conserver hors de portée des enfants. P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P260 Ne pas respirer les poussières. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection. P308/313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P405 Garder sous clef. P501 Rapporter le

Premiers secours: En cas d'ingestion, consulter un médecin immédiatement et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Antidote : Vitamine K (sous observation médicale).

Remarques : L'application faite du produit étant hors de notre contrôle, notre responsabilité est limitée à la qualité correcte du produit au moment de la livraison. La fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande. Si conservé en prenant les mesures appropriées, l'effet correct est garanti au moins jusqu'à la date de péremption. Pour en savoir plus sur les domaines d'application, mesures de précaution, gestion des résistances et critères des bonnes pratiques professionnelles, se reporter à la notice explicative. **Informations concernant des dangers particuliers pour l'environnement :** Dangereux pour les animaux sauvages.

Ingrédient actif: 0,05 g/kg de brodifacoum

•Application: Appât prêts à l'emploi pour maîtriser la souris et les rats dans le respect du mode d'emploi fourni **•État:** gros granulés **•Catégorie d'usagers:** Utilisateurs professionnels sans licence spécialisée (par.ex. agriculteurs) ou avec une licence spécialisée pour la lutte antiparasitaire générale (VFB-S, SR 814.812.32) **•Numéro de lot/date de péremption:** voir sur le contenant **•Verwendung:** Fertigmöbel zur Bekämpfung von Ratten und Mäusen gemäß vorgelegter Gebrauchsanweisung **•Aggregatzustand:** grobkörnig **•Verwendekategorie:** Berufliche Verwender ohne Fachbewilligung (z.B. Landwirte) bzw. mit Fachbewilligung für die allgemeine Schädlingsbekämpfung (VFB-S, SR 814.812.32) **•Zulassungsinhaber/Titulaire de licence:** frunol delicia GmbH, Hansastrasse 74 b, D-59425 Unna, Tel. +49 (0)2303/25360-0 **•Zulassung/Autorisation:** CH-2017-0018

